

Dammarie-lès-Lys, le 16 décembre 2021

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MERCREDI 15 DECEMBRE 2021**

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 26 novembre 2021, s'est réuni le mercredi 15 décembre 2021 à 18h00 à l'Escale, Avenue de la 7^{ème} Division Blindée Américaine – 77000 Melun, sous la présidence de Louis VOGEL, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS

Mme Fatima ABERKANE-JOUDANI , M. Julien AGUIN , M. Hicham AICHI (*présent jusqu'au point 50*), M. Patrick ANNE (*présent jusqu'au point 20, puis donne pouvoir à M. Lionel WALKER*) , Mme Josée ARGENTIN , Mme Jocelyne BAK , M. Gilles BATTAIL (*présent à partir du point 3*), M. Vincent BENOIST , Mme Ouda BERRADIA , M. Noël BOURSIN , Mme Laura CAETANO , Mme Véronique CHAGNAT , M. Philippe CHARPENTIER , Mme Patricia CHARRETIER , M. Régis DAGRON , M. Henri DE MEYRIGNAC , M. Olivier DELMER , M. Denis DIDIERLAURENT , Mme Nadia DIOP , M. Christopher DOMBA , Mme Ségolène DURAND , M. Serge DURAND , M. Hamza ELHIYANI , Mme Michèle EULER , M. Thierry FLESCHE , M. Christian GENET , Mme Céline GILLIER (*présente jusqu'au point 43*) , M. Julien GUERIN (*présent à partir du point 20, avant a donné pouvoir à M. Vincent BENOIST*), M. Michaël GUION , M. Christian HUS , M. Sylvain JONNET , Mme Marie JOSEPH , Mme Semra KILIC , M. Khaled LAOUITI (*présent jusqu'au point 19, puis donne pouvoir à M. Dominique MARC*) , M. Jean-Claude LECINSE , Mme Françoise LEFEBVRE , Mme Aude LUQUET (*présente du point 6 à 19, puis pouvoir à M. Noël BOURSIN*), M. Dominique MARC , M. Kadir MEBAREK , M. Henri MELLIER (*présent jusqu'au point 20, puis donne pouvoir à M. Christopher DOMBA*) , M. Zine-Eddine M'JATI (*présent jusqu'au point 19, puis donne pouvoir à Mme Marie JOSEPH*) , Mme Bénédicte MONVILLE (*présente jusqu'au point 19, puis donne pouvoir à M. Arnaud SAINT-MARTIN*), Mme Sylvie PAGES , M. Michel ROBERT , Mme Patricia ROUCHON , Mme Aude ROUFFET , M. Arnaud SAINT-MARTIN , M. Thierry SEGURA (*présent à partir du point 3, avant a donné pouvoir à M. Kadir MEBAREK*), M. Jacky SEIGNANT , M. Franck VERNIN , M. Louis VOGEL (*a donné pouvoir à M. Franck VERNIN du point 6 à 22*) , M. Lionel WALKER

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI a donné pouvoir à Mme Ségolène DURAND, Mme Christelle BLAT a donné pouvoir à Mme Josée ARGENTIN, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN a donné pouvoir à Mme Céline GILLIER, M. Bernard DE SAINT MICHEL a donné pouvoir à M. Gilles BATTAIL, M. Willy DELPORTE a donné pouvoir à Mme Françoise LEFEBVRE, M. Guillaume DEZERT a donné pouvoir à M. Louis VOGEL, Mme Séverine FELIX-BORON a donné pouvoir à M. Lionel WALKER, Mme Pascale GOMES a donné pouvoir à Mme Semra KILIC, Mme Marie-Hélène GRANGE a donné pouvoir à M. Michel ROBERT, Mme Nadine LANGLOIS a donné pouvoir à M. Sylvain JONNET, Mme Natacha MOUSSARD a donné pouvoir à M. Khaled LAOUITI, M. Paulo PAIXAO a donné pouvoir à Mme Sylvie PAGES, Mme Marilyn RAYBAUD a donné pouvoir à M. Thierry FLESCHE, Mme Odile RAZÉ a donné pouvoir à Mme Aude ROUFFET, M. Robert SAMYN a donné pouvoir à Mme Céline GILLIER, M. Mme Brigitte TIXIER a donné pouvoir à M. Henri MELLIER, M. Alain TRUCHON a donné pouvoir à M. Franck VERNIN, M. Pierre YVROUD a donné pouvoir à M. Julien AGUIN.

ABSENTS EXCUSES

M. Jérôme GUYARD, M. Mourad SALAH, Mme Catherine STENTELAIRE

SECRETAIRE DE SEANCE

M. Philippe CHARPENTIER

Le Conseil Communautaire a :

1. désigné Monsieur Philippe CHARPENTIER en qualité de Secrétaire de séance.
2. à l'unanimité, avec 67 voix Pour, approuvé le projet de compte-rendu de la séance du 22 novembre 2021.
3. pris acte du compte-rendu des décisions du Bureau Communautaire du 2 décembre 2021.
4. pris acte du compte-rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée.
5. à la majorité, avec 62 voix Pour, 2 voix Contre et 5 Abstentions, approuvé du Contrat de relance et de transition écologique.
6. pris acte du Rapport quinquennal sur les attributions de compensation.
7. à la majorité, avec 51 voix Pour, 5 voix Contre, 12 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, arrêté les montants des attributions de compensation définitives 2021 pour les communes membres de la CAMVS.
8. à la majorité, avec 60 voix Pour, 4 voix Contre, 4 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, arrêté les montants des attributions de compensation provisoires 2022 pour les communes membres de la CAMVS.
9. à la majorité, avec 58 voix Pour, 6 voix Contre, 4 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, adopté la décision modificative n° 2 de budget principal pour 2021 et décidé de créer l'opération n° 85 PEM.
10. à la majorité, avec 58 voix Pour, 4 voix Contre, 6 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, adopté la décision modificative n° 2 du budget annexe assainissement pour 2021.
11. à la majorité, avec 58 voix Pour, 4 voix Contre, 6 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, adopté la décision modificative n° 2 du budget annexe eau potable pour 2021.
12. à la majorité, avec 58 voix Pour, 4 voix Contre, 6 Abstentions et 1 ne participe pas au vote décidé le réviser la répartition des crédits de paiements des AP/CP et décidé de créer l'autorisation de programmes n° 56 « PEM 2021-2030 » sur le budget principal.
13. à l'unanimité, avec 63 voix Pour, 5 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, autorisé l'engagement et le mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022.
14. à l'unanimité, avec 66 voix Pour et 3 ne participent pas au vote, décidé d'accorder les avances sur subventions 2022 aux associations.
15. à la majorité, avec 50 voix Pour, 13 voix Contre, 4 Abstentions et 2 ne participent pas au vote, décidé d'accorder les avances sur subventions 2022 pour les associations ADSEA FJT Gomez (22 300 €) et PIJE ADSEA (16 000 €).
16. à l'unanimité, avec 65 voix Pour et 4 ne participent pas au vote, décidé d'accorder l'avance sur subvention 2022 pour l'association la Passerelle (17 190 €).
17. à l'unanimité, avec 65 voix Pour et 4 ne participent pas au vote, décidé d'accorder l'avance sur subvention 2022 pour l'association le Sentier (112 600 €).
18. à l'unanimité, avec 62 voix Pour, 2 Abstentions et 5 ne participent pas au vote, décidé d'accorder les avances sur subventions 2022 pour l'association Mission emploi et insertion (97 571 € et 86 547 €).
19. à l'unanimité, avec 67 voix Pour et 2 ne participent pas au vote, décidé d'accorder l'avance sur subvention 2022 à l'association Travail entraide (44 500 €).
20. à la majorité, avec 58 voix Pour, 6 voix Contre, 3 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, décidé d'approuver le pacte financier et fiscal.
21. à l'unanimité, avec 49 voix Pour, 14 Abstentions et 4 ne participent pas au vote, approuvé l'avenant n°3 à la

convention de mutualisation des services informatiques.

22. à l'unanimité, avec 66 voix Pour et 1 ne participe pas au vote, approuvé l'avenant n°2 à la convention de dotation du « Fonds Résilience Ile-de-France et Collectivités ».

23. à l'unanimité, avec 48 voix Pour, 19 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, approuvé l'entrée au capital de la société publique locale Melun Val de Seine Aménagement de la commune de Vaux-le-Pénil.

24. à l'unanimité, avec 59 voix Pour et 9 Abstentions, approuvé le contrat de coopération entre acteurs publics avec l'Etat, la commune de Dammarie-lès-Lys et l'Epa Sénart pour l'élaboration d'un consensus technique et politique sur les conditions de faisabilité et de sécurisation du projet d'aménagement du quartier Saint-Louis sur la commune de Dammarie-lès-Lys en vue de l'élaboration d'un projet partenarial d'aménagement.

25. à la majorité, avec 62 voix Pour, 4 voix Contre et 2 Abstentions, décidé de mettre en œuvre le projet de réaménagement du centre gare de Melun et approuvé le traité de concession d'aménagement confier à la SPL Melun Val de Seine Aménagement.

26. pris acte du rapport annuel 2020 du délégataire du service public d'assainissement des communes de Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée sur Seine, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Rubelles, Saint-Germain-Laxis, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière, Voisenon.

27. pris acte des rapports annuels 2020 du délégataire du service public d'assainissement de la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry.

28. pris acte du rapport annuel 2020 du délégataire du service public d'assainissement de la commune de Seine-Port.

29. à la majorité, avec 58 voix Pour, 4 voix Contre et 6 Abstentions, décidé d'émettre un avis favorable au rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement.

30. à la majorité, avec 58 voix Pour, 4 voix Contre et 6 Abstentions, décidé d'émettre un avis favorable au rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de la commune de Seine-Port.

31. pris acte des rapports annuels 2020 du délégataire du service public d'eau potable des communes de Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Saint-Fargeau-Ponthierry/Pringy, Boissise-le-Roi, Villiers-en-Bière, Dammarie-lès-Lys / Melun, La Rochette, Livry-sur-Seine, Vaux-le-Pénil, Le Mée-sur-Seine, Voisenon, Rubelles, Maincy, Saint-Germain-Laxis, Montereau-sur-le-Jard, Limoges-Fourches/Lissy.

32. à la majorité, avec 58 voix Pour, 5 voix Contre et 5 Abstentions, décidé d'émettre un avis favorable au rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

33. à la majorité, avec 56 voix Pour, 3 voix Contre, 8 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, autorisé l'avenant n°2 de la délégation de service public d'eau potable de Boissise-la-Bertrand.

34. à la majorité, avec 58 voix Pour et 10 voix Contre, adopté l'évolution tarifaire de la part communautaire pour les communes de Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, Melun, Le Mée-sur-Seine, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière, Voisenon au 1^{er} janvier 2022.

35. à la majorité, avec 60 voix Pour, 4 voix Contre et 4 Abstentions, approuvé les nouveaux statuts du SMITOM-LOMBRIC.

36. à la majorité, avec 55 voix Pour, 7 voix Contre et 6 Abstentions, approuvé l'avenant n° 10 à la convention avec le SMITOM-LOMBRIC.

37. pris acte du rapport annuel 2020 du SIETOM de la région de Tournan-en-Brie.

38. pris acte du rapport annuel 2020 du SMITOM Centre ouest Seine et Marnais – SMITOM-LOMBRIC.

39. à la majorité, avec 58 voix Pour, 3 voix Contre et 7 Abstentions, approuvé la convention de mandat pour la gestion

des locaux dédiés à l'Atelier- Centre d'affaire dans les quartiers.

40. à l'unanimité, avec 62 voix Pour et 6 Abstentions, décide d'approuver la 2^{ème} programmation 2021 de logements locatifs sociaux.

41. à l'unanimité, avec 68 voix Pour, décidé d'accorder un accord d'agrément a la SCCV Livry-sur-Seine Four à chaux pour 13 logements PSLA (prêt social de location-accession) à Livry-sur-Seine.

42. à l'unanimité, avec 68 voix Pour, accepté la délégation de compétence des aides à la pierre de l'Etat pour l'année 2022.

43. à la majorité, avec 37 voix Pour, 8 voix Contre et 23 Abstentions, arrêté le projet d'avenant n°1 au Plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur (PPGDID) mettant en place un système de cotation de la demande de logement social.

44. à l'unanimité, avec 62 voix Pour et 3 ne participent pas au vote, approuvé la prorogation de la convention pluriannuelle 2019-2020-2021 de l'association la Passerelle.

45. à la majorité, avec 54 voix Pour, 7 voix Contre, 3 Abstentions et 1 ne participe pas au vote approuvé la prorogation de la convention pluriannuelle 2019-2020-2021 de l'association ADSEA FJT Gomez.

46. à l'unanimité, avec 62 voix Pour et 3 ne participent pas au vote, approuvé la prorogation de la convention pluriannuelle 2019-2020-2021 de l'associations le Sentier.

47. pris acte du rapport annuel d'activité de la patinoire communautaire pour la saison 2020/2021.

48. à la majorité, avec 53 voix Pour, 2 voix Contre, 8 Abstentions et 2 ne participent pas au vote, décidé la création d'un emploi permanent de Responsable du pôle support aux utilisateurs à la DMSI.

49. à l'unanimité, avec 65 voix Pour, décidé la création d'emplois pour accroissement temporaire d'activités pour l'année 2022.

50. à l'unanimité, avec 65 voix Pour, décidé la modification de la délibération portant création d'un emploi permanent de Chargé de mission politique de peuplement.

51. à la majorité, avec 58 voix Pour, 5 voix Contre et 1 Abstention, autorisé l'évolution de la police intercommunale.

52. à la majorité, avec 59 voix Pour, 2 voix Contre et 3 Abstentions, décidé la création d'un emploi permanent de Chargé de missions attractivité du territoire.

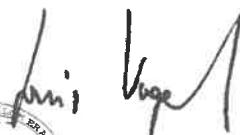

53. à l'unanimité, avec 57 voix Pour et 7 Abstentions, décidé la modification du tableau des effectifs.

54. pris acte de l'avis porté par le Comité technique et le CHSCT sur le Rapport social unique 2020 de la CAMVS.

La séance a été levée à 0h55

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,



Denis Vogel
Maire de Melun
Conseiller régional